

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LES ATELIERS

DU MIDI

Un dispositif initié par le Conseil départemental
à destination des collèges publics et privés
de la Haute-Garonne,

- pour animer la pause méridienne des collèges
- gratuit pour les familles
- librement accessible aux élèves



**Agir
avec vous !**

LES ATELIERS

DU MIDI

DES ACTIVITÉS CITOYENNES, CULTURELLES, SPORTIVES OU LUDIQUES

- organisées par le collège entre 12h et 14h
- avec des intervenants extérieurs (associations, organismes...)

UN CO-FINANCEMENT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET COLLÈGE

- aide financière annuelle du Conseil départemental attribuée au collège de 1 000€ à 8 000€ (en fonction du nombre d'ateliers et de leur fréquence)
- prise en charge financière du collège à hauteur de 20 % minimum
- possibilité pour le collège de solliciter d'autres partenaires locaux

COMMENT CANDIDATER ?

Sur l'ENT eCollege31

Éléments à fournir :

- descriptif de l'animation, objectifs et organisation (lieu, fréquence, durée, intervenants ...)
- effectif et niveaux scolaires des élèves potentiellement concernés
- plan de financement

